

## Qui contacter ?

Selon votre lieu de résidence.

J'habite le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> ou le 16<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.45.71.36.41

J'habite le 9<sup>ème</sup>, le 10<sup>ème</sup> ou le 19<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.44.84.75.05

J'habite le 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> ou le 20<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.40.77.57.58

J'habite le 17<sup>ème</sup> ou le 18<sup>ème</sup> arrondissement, je contacte ma Caf : ☎ 01.55.26.38.03

Pour plus d'informations : Caf.fr

## Connaissez-vous la Caf ?

La Caf de Paris accompagne au quotidien les Parisiens : 40% des habitants (les allocataires, leur conjoint et leurs enfants) bénéficient d'au moins une prestation. La Caf de Paris est un acteur important des politiques sociales et familiales de la capitale.

**CONTACTS**

bc75com\_266 IMPRIM'VEERT® Impression Siriri Paris 08/18



“ Je suis bénéficiaire de la Prestation partagée d'éducation de l'enfant et le versement de mon allocation prend fin prochainement. Je souhaite favoriser mon retour vers une activité professionnelle, ”

*j'ai des questions et besoin de conseils*

- Quels seront mes droits une fois que je serai sorti(e) du dispositif ?
- A quel moment puis-je effectuer mon inscription Pôle Emploi ?
- J'ai envie de changer de métier, comment faire ?

L'arrivée d'un enfant est un moment important dans la vie qui entraîne de grands changements. La Caf de Paris vous accompagne dans cette étape de votre vie.

**Des temps d'information pour échanger des conseils, poser des questions :**

Chaque trimestre, la Caf de Paris et Pôle Emploi organisent une réunion d'information, à l'espace Parents, à destination des parents bénéficiaires de la Prestation partagée d'éducation de l'enfant. Lors de ces temps de rencontres, il vous sera apporté des conseils concernant votre accès à l'emploi à l'issue du versement de la prestation. Vous pourrez également poser des questions au sujet :

- De la définition de votre projet professionnel.
  - De votre accompagnement dans votre recherche d'emploi.
  - Des services de votre Caf et de pôle Emploi.
  - Des différents modes de garde possibles.
- etc.